

## L'Assainissement à Engenville

La mise en place d'une station d'épuration et d'un réseau de tout à l'égout était devenu une vraie nécessité sur le territoire du village.

En 2001, Le Conseil municipal a fait réaliser une étude par une société spécialisée (La société Sogeti) qui conclut que seuls les hameaux de Montville et de Danonville pouvaient conserver des systèmes d'assainissement individuels des eaux usées, la propriété moyenne y étant assez grande. Dans les parties agglomérées du reste du village, l'état (plus qu'insatisfaisant) des installations existantes et le manque de surfaces pour la mise en place de plateaux d'infiltration individuels nous obligeaient à envisager la création d'un service public d'assainissement. Nous avons aussitôt fait réaliser un projet et déposé les dossiers de demandes de subvention. C'est ainsi que fut construite une station d'épuration d'une capacité de 350 équivalents/habitants à Engenville qui dessert désormais toutes les habitations du bourg par un réseau public de collecte des effluents. Le projet municipal comprend une deuxième phase qui prévoit l'édification d'une seconde station équivalente entre Ezerville et Lolainville et un réseau public pour desservir les habitations de ces deux hameaux.

L'investissement, de l'ordre de 3 millions d'euro; lorsque tout sera fini ne serait évidemment pas supportable par les 500 habitants de la commune si nous ne pouvions prétendre à des subventions.

L'Agence de l'eau Seine-Normandie qui gère la ressource en eau de la nappe de Beauce, a participé aux travaux déjà réalisés pour 35 % des dépenses. S'y est ajouté une subvention obtenue du Conseil général du Loiret pour environ 30 % des dépenses. La taille de notre commune fait que nous ne sommes autorisés à dépenser, pour l'assainissement, que des tranches annuelles de 290 000 euro;. Le réseau du bourg d'Engenville fut donc mis en place en quatre tranches annuelles dont la dernière, celle de la rue du Moulin, fut achevée en 2010

Le Conseil Général, lui, continue de soutenir les communes du Loiret à hauteur de 30 % des travaux pour les créations d'assainissement... Mais limite impérativement sa participation à 10 millions d'euro; par an pour les 336 communes du département. Heureusement le maire d'Engenville est l'un des quinze maires qui administrent le Pays Beauce-Gâtinais-en-Pithiverais regroupant les 96 communes du nord-Loiret (au sein de ce bureau il préside même la Commission de l'eau et de l'environnement). C'est donc le "Pays" qui négocie avec l'Agence de l'eau Seine-Normandie un "Contrat Global" au nom de la "Solidarité rurale". C'est dans ce contrat global que l'Agence de l'eau a accepté de poursuivre sa politique antérieure jusqu'en 2012 pour une dizaine de villages (sur les 96 du Pays) jugés prioritaires car ayant déjà commencé les travaux. Nous avons pu obtenir qu'Engenville en soit !

La suite du chantier sur Ezerville et Lolainville est malheureusement lié à l'octroi de subventions de la part de l'Agence de l'eau Seine-Normandie... dans un contexte budgétaire de plus en plus tendu pour les communes

L'Agence de l'eau n'a pas retenu - dans l'état actuel des choses - la suite des opérations sur Ezerville et Lolainville dans son 9e plan (de cinq ans) qui s'achève fin 2011. Le nouveau "Contrat global" du Pays Beauce-Gâtinais avec l'Agence de l'eau sera négocié dans les derniers mois de 2012. Nous avons bon espoir de pouvoir y inscrire le tout-à l'égout d'Ezerville et Lolainville...